



**Conseil Scientifique de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.**

**Relevé de conclusions.**

**21 mars 2013 (14h-17h)**

**Salle Warrington, pavillon Ribot**

Présents : J.C. Cassel, S. Chan, H. de Rocquigny, M. Dontenwill, L. Dupuis, F. Gauer, A. Giersch, D. Guénot, D. Hicks, P. Hugueney, A. Krol, A. Lunkes, R. Marquet, O. Petit, J.S. Remy, C. Schuster, P. Simon-Assmann, F. Simonin, T. Vandamme.

Ordre du jour : expertise et classement des 24 demandes de contrats doctoraux Région Alsace.

Sur les 24 dossiers, 23 ont été expertisés. Un dossier a été jugé irrecevable parce que transmis au-delà de la date limite et sans avoir été visé par le Directeur d'Unité. Il a néanmoins été transmis à la Région sans évaluation.

Les 23 dossiers éligibles ont été examinés par 2 rapporteurs ont été évalués par une notation de A+, A, B. Aucun dossier n'a été évalué C. L'expertise a porté sur la qualité scientifique, la qualité de l'encadrement et l'intérêt pour la région. La non acquisition de co-financements n'a pas été prise en compte.

2 groupes prioritaires ont été définis :

- 16 projets notés A+/A+, A+/A ou A/A ont été proposés en 1<sup>o</sup> priorité
- Les 7 projets notés A/B ou B/B ont été proposés en 2<sup>eme</sup> priorité.

PJ :

- Courrier à la Région Alsace.
- Tableau des appréciations.

Serge Potier  
Directeur de l'ED Vie et Santé.